

Lettre aux candidats

5 février 2026

Nous avons, dans une suite de communiqués sur les blogs et sur notre site, rappelé nos attentes en 2020, et fait le bilan de la mandature, qui s'est avéré très décevant. Nous souhaiterions connaître les engagements des différentes listes sur des points essentiels concernant le cadre de vie et la vie démocratique.

1/URBANISME : quelles mesures comptez-vous prendre pour co-construire la ville avec les habitants ?

Attente citoyenne	Réponse des candidats
Publicité des permis de construire sur internet	
Limitation de la taille des nouveaux immeubles, avec un respect d'une zone effective en « pleine terre »	
Négociation avec les promoteurs pour saisir les opportunités d'élargir des trottoirs trop étroits	
Pourcentage de logements sociaux pour éviter les effets de ghetto	
Respect du patrimoine ancien et réhabilitation de l'existant	
Fin des parkings à 2 niveaux pour cesser de rabattre la nappe phréatique vers le voisinage (parkings en rez-de chaussée)	
Augmentation des effectifs de la police de l'urbanisme et large ouverture du service au public	
Respect du règlement (obligation des clôtures végétales, plantation d'arbres, lutte contre l'imperméabilisation)	

2/ CIRCULATION : quelles mesures pour en limiter les nuisances et améliorer la sécurité de tous ?

Concertation effective au sein des Conseils de Quartier sur le plan de circulation	
Reprise du dialogue sur la « circulation douce »	
Lutte active contre le stationnement sauvage (surveillance par caméras et intervention immédiate de la police municipale)	
Sécurisation des trottoirs pour les réserver exclusivement aux piétons (plots, bornes, etc...)	
Plan d'aménagement des grands axes pour piste cyclable, transports collectifs et végétalisation	
Modernisation de l'éclairage public, en tenant compte des spécificité des quartiers (N/S)	

3/ ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS : quels projets pour rattraper les carences ?

Création d'une grande médiathèque	
Création d'une salle des Fêtes	
Création d'une Microfolie (équipement culturel) comme dans les communes voisines	
Anticipation des équipements scolaires en rapport avec l'augmentation prévue de la population	
Réhabilitation du foyer des Cèdres	
Création d'un foyer Croix Blanche respectant le PLU et le caractère pavillonnaire du quartier. Ou autre projet ?	

4/ PATRIMOINE ARBORÉ : quelles mesures pour préserver ce qui reste encore ?

Création d'une Charte de l'Arbre et d'une commission permanente pour sensibiliser les propriétaires , les aider à entretenir leurs arbres et leur faire respecter les règles de plantation du PLU	
Révision de la liste des arbres remarquables du PLU	
Sanctuarisation des parcelles abritant des grands arbres (rue Jeanne d'Arc)	
Abandon des colonnes pour plantes vertes à l'entretien très coûteux au profit de plantations adaptées	

5/ DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : quelle réflexion sur l'adaptation de la ville (inondations, canicules) ?

Favoriser au maximum l'infiltration des eaux pluviales : désimperméabilisation des cours d'école, parkings publics drainants, augmentation des « fosses d'arbres » le long des voies publiques	
Prise en compte de ces priorités dans les permis de construire, et limiter la minéralisation de l'espace	
Anticipation des sécheresses : points d'eau (24 jours de canicule/an en 2040) inventaire et prise en compte des « puits de chaleur » (place Abrioux)	
Favoriser l'isolation des « bouilloires thermiques » dans les immeubles, principalement dans les cités	
Préserver les grands arbres dispensateurs d'ombre et interdire les clôtures métalliques accumulatrices de chaleur, ne respectant pas le règlement du PLU	

6/ DÉCHETS ET ÉNERGIE : quelles modernisation de la réflexion ?

Amélioration de la collecte des ordures dans tous les quartiers	
Sensibilisation à la réduction des déchets, au tri et à la valorisation des biodéchets	
Encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables (photovoltaïque)	
Encouragement à la sobriété énergétique (fin des parkings souterrains profonds et du pompage)	
Information sur le développement de l'énergie géothermique	
Information sur la création sur PSA de 2 datacenters dont la consommation électrique peut dépasser celle des habitants	

7/ LA DÉMOCRATIE : quelles mesures pour rétablir la démocratique participative à Aulnay ?

Conformément à la loi, rétablissement de Conseils de Quartier libres de leurs débats et force de proposition, dotés d'un budget participatif	
Conformément à la loi, rétablissement du Conseil Économique, Social et Environnemental	
Publicité effective et dynamique des Concertations et Enquêtes publiques	
Concertations réellement ouvertes, sans monopolisation de la parole par les élus	

9/ LA VIE ASSOCIATIVE : quelles perspectives pour les associations ?

Amélioration des locaux mis à disposition, en nombre et en qualité	
Restauration de la « Maison Gainville »	
Restauration de la Ferme du Vieux Pays	
Création d'une Maison des Associations	
Création d'une médiathèque avec lieux de réunion et d'exposition	
Fin du turn-over des salles mises à disposition et du nomadisme	
Amélioration du fonctionnement du service de la vie associative (réactivité, fluidité, stabilité)	
Lutte contre le clientélisme et l'opacité dans les subventions	